

SOS FEMMES

Genève

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
EXERCICE 2024**

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée des membres de l'Association
SOS FEMMES,
Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de SOS FEMMES, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

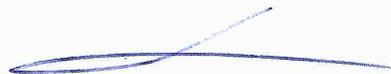
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21 et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 31 mars 2025

INTEREXPERTS SA



F. GROGNUZ
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes : Comptes annuels

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

A C T I F	2024	2023
	CHF	CHF
Actifs circulants		
<i>Liquidités</i>		
Caisses	3 197,35	2 629,95
PostFinance	137 096,26	205 508,31
Banque Cantonale de Genève	256 103,50	219 890,22
	396 397,11	428 028,48
<i>Autres créances</i>		
Impôt anticipé à récupérer	166,05	-
	166,05	-
<i>Comptes de régularisation actif</i>	(note 4)	
Charges payées d'avance	31 007,20	29 223,56
Produits à recevoir	6 426,05	3 249,65
Subventions/dons à recevoir	3 000,00	713,00
	40 433,25	33 186,21
Total Actifs circulants	436 996,41	461 214,69
Actifs immobilisés		
<i>Immobilisations corporelles</i>	(note 5)	
Matériel informatique	28 566,15	5 160,25
	28 566,15	5 160,25
<i>Immobilisations financières</i>	(note 6)	
Garantie loyer - "Les Fringantes"	7 868,26	7 832,69
	7 868,26	7 832,69
Total Actifs immobilisés	36 434,41	12 992,94
TOTAL DE L'ACTIF	473 430,82	474 207,63

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

PASSIF	2024	2023
	CHF	CHF
Capitaux étrangers		
<i>Engagements à court terme</i>		
<u>Comptes de régularisation passif</u> (note 7)		
Charges à payer	55 983,22	79 947,06
Produits reçus d'avance	200,00	-
Subvention reçue d'avance	1 241,00	-
	57 424,22	79 947,06
<i>Engagements à long terme</i>		
Fonds garanties loyers	7 868,25	7 832,68
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève	-	-
Total Capitaux étrangers	65 292,47	87 779,74
Capital des fonds (note 8)		
<u>Fonds de solidarité</u>		
Fonds actions spéciales	19 487,80	22 463,15
Fonds d'urgence (consultantes)	70 754,38	76 965,22
Fonds d'urgence (enfants)	14 569,30	19 317,00
Fonds René Mouthon	-	-
Fonds Emilie	-	-
Total Capital des fonds	104 811,48	118 745,37
Capitaux propres (note 9)		
Réserve (résultats reportés)	267 682,52	-
Réserve (Fonds René Mouthon et Emilie)		309 292,68
Résultats cumulés sur la durée du contrat	-	-
Résultat de l'exercice	35 644,35	(41 610,16)
Total Capitaux propres	303 326,87	267 682,52
TOTAL DU PASSIF	473 430,82	474 207,63

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

PRODUITS	2024	Budgets	
		2024	2023
	CHF	CHF	CHF
Subventions des collectivités publiques	(note 10)		
Etat de Genève (Contrat de prestations)	351 450,00	351 450	351 450,00
Ville de Genève	211 259,00	203 000	192 000,00
Villes et Communes	35 800,00	25 000	33 100,00
	598 509,00	579 450	576 550,00
Dons et cotisations			
Indemnités formation HES S2	3 825,00	3 825	3 825,00
Fondation Valéria Rossi di Montelera	120 000,00	120 000	120 000,00
Fondation privée genevoise	250 000,00	250 000	250 000,00
Fondation Passer'elles	-	-	30 000,00
Autres Fondations-sociétés	-	20 690	-
Mandat Jobcoaching	687,00	-	832,50
Mandat Maison des Femmes	-	-	1 700,00
Cotisations et dons	17 020,00	11 000	13 511,75
	391 532,00	405 515	419 869,25
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires "Les Fringantes"	147 140,00	160 000	133 273,85
	147 140,00	160 000	133 273,85
Autres produits d'exploitation			
Autres produits	1 638,80	-	1 335,80
	1 638,80	-	1 335,80
TOTAL DES PRODUITS	1 138 819,80	1 144 965	1 131 028,90

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

CHARGES	2024	Budgets	
		2024	2023
	CHF	CHF	CHF
Charges de personnel			
Salaires bruts (note 11)	698 781,00	750 930	777 681,35
Salaires bruts Stagiaires	18 860,00	-	6 250,00
./. Indemnités des assurances et divers	-	-	(11 729,65)
Charges sociales	185 717,25	165 205	204 264,45
Formation continue et supervision	4 401,50	12 000	6 441,00
Frais de personnel	2 798,60	3 000	2 259,15
	910 558,35	931 135	985 166,30
Charges de locaux			
Loyers et charges	58 683,20	59 500	57 792,60
Services Industriels	1 576,80	2 400	2 035,55
Entretien et aménagement des locaux	13 736,25	17 000	12 403,75
Assurances	1 798,20	1 800	1 783,50
	75 794,45	80 700	74 015,40
Charges administratives			
Frais de bureau	4 108,90	3 600	2 638,45
Frais informatiques	14 511,95	18 000	10 284,35
Communication, publicité et rapport d'activité	7 848,10	9 000	8 379,45
Téléphones	3 107,25	3 500	3 183,86
Honoraires comptabilité et révision	10 093,85	10 000	13 534,00
	39 670,05	48 600	38 020,11
Charges de fonctionnement			
Cotisations, dons	4 262,45	4 400	3 018,20
Frais de déplacements	20,00	400	18,00
Autres charges de fonctionnement	7 881,44	7 500	8 131,53
	12 163,89	12 300	11 167,73
Charges d'exploitation			
Rétrocessions sur ventes d'habits	50 362,60	63 000	51 789,50
Prestations de tiers	6 000,00	8 000	9 108,65
	56 362,60	71 000	60 898,15
Amortissements et divers (note 5)			
Dotations aux amort.(Matériel informatique)	7 943,10	-	2 064,10
	7 943,10	-	2 064,10
TOTAL DES CHARGES	1 102 492,44	1 143 735	1 171 331,79

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

CHARGES	2024	Budgets	
	2024	2024	2023
	CHF	CHF	CHF
Report des charges	1 102 492,44	1 143 735	1 171 331,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	36 327,36	1 230	(40 302,89)
<i>Résultats financiers</i>			
Produits financiers	475,33	270	136,91
Charges financières	(1 158,34)	(1 500)	(1 444,18)
	(683,01)	(1 230)	(1 307,27)
RESULTAT INTERMEDIAIRE	35 644,35	-	(41 610,16)
<i>Variation du capital des Fonds</i>			
Dépenses des Fonds de solidarité	(118 357,25)	-	(163 531,56)
Produits des Fonds de solidarité	104 423,36	-	154 372,65
Dissolution (Attribution) des Fonds de solidarité	13 933,89	-	9 158,91
Dissolution (Attribution) du Fonds Emilie	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE avant répartition	35 644,35	-	(41 610,16)
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève (note 9)	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 644,35	-	(41 610,16)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2024

DESIGNATION	2024	2023
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	35 644,35	(41 610,16)
Résultats cumulés sur la durée du contrat	-	-
Amortissements	7 943,10	2 064,10
Diminution/(Augmentation) des autres créances	(166,05)	-
Diminution/(Augmentation) des comptes de régularisation actif	(7 247,04)	(15 206,96)
(Diminution)/Augmentation du capital des fonds	(13 933,89)	(318 451,59)
(Diminution)/Augmentation des comptes de régularisation passif (court terme)	(22 522,84)	41 847,05
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	(282,37)	(331 357,56)
(Investissements) dans les immobilisations financières	35,57	1,63
(Investissements) dans les immobilisations corporelles	(31 349,00)	-
Désinvestissements dans les immobilisations financières	(35,57)	(1,63)
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT	(31 349,00)	-
(Diminution)/Augmentation Transfert des Fonds Mouthon et Emile au Capitaux propres	-	309 292,68
(Diminution)/Augmentation Part du résultat à restituer à l'échéance à l'Etat de Genève	-	-
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT	-	309 292,68
VARIATION DES LIQUIDITES	(31 631,37)	(22 064,88)
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde initial	428 028,48	450 093,36
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde final	396 397,11	428 028,48
JUSTIFICATIF VARIATION DES LIQUIDITES	(31 631,37)	(22 064,88)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2024

Capitaux propres	Global au 31.12.2023	Réparti au 31.12.2023	Dotation 2024	Utilisation 2024	Solde au 31.12.2024
Moyens provenant des capitaux propres					
Réserve (résultats reportés)	309 292,68	(41 610,16)	-	-	267 682,52
Fonds René Mouthon (reclassement)	-	113 197,24	-	(113 197,24)	-
Fonds Emilie (reclassement)	-	196 095,44	-	(196 095,44)	-
Résultats cumulés sur la durée du contrat	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	(41 610,16)	-	35 644,35	-	35 644,35
Total des Capitaux Propres	267 682,52	267 682,52	35 644,35	(309 292,68)	303 326,87
Capital des Fonds					
	Solde au 01.01.2024	Dotation 2024	Utilisation 2024	Variation 2024	Solde au 31.12.2024
Moyens provenant du capital des fonds					
<u>Fonds de solidarité</u>					
Fonds actions spéciales	22 463,15	100 229,31	(103 204,66)	2 975,35	19 487,80
Fonds d'urgence (consultantes)	76 965,22	3 899,05	(10 109,89)	6 210,84	70 754,38
Fonds d'urgence (enfants)	19 317,00	295,00	(5 042,70)	4 747,70	14 569,30
	118 745,37	104 423,36	(118 357,25)	13 933,89	104 811,48
Fonds René Mouthon	-	-	-	-	-
Fonds Emilie	-	-	-	-	-
Total Capital des Fonds	118 745,37	104 423,36	(118 357,25)	13 933,89	104 811,48

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2023

Capitaux propres	Solde au 31.12.2022	Dotation 2023	Utilisation 2023	Solde au 31.12.2023	
Moyens provenant des capitaux propres					
Réserve (résultats reportés)	37 587,70	-	(37 587,70)	-	
Fonds René Mouthon (reclassement)	-	113 197,24	-	113 197,24	
Fonds Emilie (reclassement)	-	196 095,44	-	196 095,44	
Résultats cumulés sur la durée du contrat	8 014,05	-	(8 014,05)	-	
Résultat de l'exercice	(45 601,75)	45 601,75	(41 610,16)	(41 610,16)	
Total des Capitaux Propres	-	-	354 894,43	(87 211,91)	
Capital des Fonds					
	Solde au 01.01.2023	Dotation 2023	Utilisation 2023	Variation 2023	Solde au 31.12.2023
Moyens provenant du capital des fonds					
<u>Fonds de solidarité</u>					
Fonds actions spéciales	8 965,78	146 188,95	(132 691,58)	(13 497,37)	22 463,15
Fonds d'urgence (consultantes)	100 496,50	3 033,70	(26 564,98)	23 531,28	76 965,22
Fonds d'urgence (enfants)	18 442,00	5 150,00	(4 275,00)	(875,00)	19 317,00
	127 904,28	154 372,65	(163 531,56)	9 158,91	118 745,37
Fonds René Mouthon	-	-	-	-	-
Fonds Emilie	-	-	-	-	-
Total Capital des Fonds	127 904,28	154 372,65	(163 531,56)	9 158,91	118 745,37

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

1 FORME JURIDIQUE ET ACTIVITE

L'association SOS FEMMES est une association sans but lucratif, fondée en 1940 et constituée sous la forme d'une association, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil. Elle a pour mission d'offrir un accompagnement socio-pédagogique en vue d'une réorientation et d'une (ré)insertion sociales et professionnelles. Elle s'adresse à des femmes désirant quitter la prostitution ainsi qu'à des femmes qui vivent une rupture sociale et professionnelle.

L'association SOS Femmes assure sa mission par le biais de trois secteurs d'activité :

1. La consultation sociale

Accompagnement social individualisé qui offre un accueil, un soutien administratif et une aide active dans la mise en place d'un projet d'insertion sociale et professionnelle.

2. La boutique "Les Fringantes"

Propose une formation de base aux femmes stagiaires et favorise l'acquisition de compétences professionnelles variées dans le domaine de la vente : relation clientèle, tenue de la caisse, gestion du stock et suivi du processus global.

2 ORGANISATION

Le comité bénévole de l'association SOS FEMMES se présente comme suit :

JAQUIERY Virginie	Co-Présidente *
BRUECKER Oriana	Membre *
DEMIERRE Andréa	Membre *
FARGUES-ROMERIO Manon	Membre *
MONIN Robert	Membre *
MONTANDON Manuel	Membre *
OBERLI Christine	Membre *
OVERTON VENET Mary	Membre *
signature collective à deux *	

Les membres du comité bénévole sont exemptés du paiement de leur cotisation annuelle.

Direction et administration :

ARCHINARD Valentine, co-directrice
FACINI Laura, co-directrice

NAKOURI Delphine, secrétaire comptable, assistée par la Fiduciaire Sandrine Meylan Lacraz à Carouge

L'organe de révision :

La société INTEREXPERTS SA, à Genève, est chargée dès l'exercice 2022 de la vérification des comptes annuels en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

3 PRINCIPES D'EVALUATION

Les états financiers 2024 de l'association SOS FEMMES ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des Obligations, aux directives étatiques et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

Liquidités

Les comptes de liquidités sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Créances

Les subventions à recevoir sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association. Les créances débiteurs sont évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur nette, déduction faite des fonds d'amortissements. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024**

3 PRINCIPES D'EVALUATION (suite)

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des garanties de loyers et de téléphone.

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice en cours.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association.

Dons privés et cotisations

Les dons spécifiques et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base des prestations facturées.

4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

2024

2023

Charges payées d'avance

Loyers	1 735,40	1 735,40
Assurances sociales	24 371,30	22 890,60
Autres charges payées d'avance	4 900,55	4 597,56
	31 007,25	29 223,56

Produits à recevoir

Indemnités des assurances sociales	-	-
Assurances sociales (régularisation)	6 426,05	2 999,65
Cotisations des membres	-	250,00
	6 426,05	3 249,65

Subventions/dons à recevoir

Dons des villes et communes	3 000,00	-
Autres subventions/dons à recevoir	-	713,00
	3 000,00	713,00
	40 433,30	33 186,21

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit au 31 décembre :

Désignation	Prix d'achat	Taux d'amort.	Amort. cumulés au 31.12.2023	Valeur nette comptable au 31.12.2023	Amortissements 2024	Valeur immobilisations au 31.12.2024
Matériel informatique	8 256,40	25,00%	3 096,15	5 160,25	2 064,10	3 096,15
Logiciel de production	31 349,00	25,00%	-	-	5 879,00	25 470,00
TOTAUX	39 605,40		3 096,15	5 160,25	7 943,10	28 566,15

Le seuil d'activation est fixé à CHF 5'000.00.

Valeur assurance installations permanentes

2024

2023

Boutique "Les Fringantes"	103 500,00	101 900,00
Consultation sociale	72 000,00	70 900,00

La liste des inventaires physiques est tenue à jour.

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024**
6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES **2024** **2023**

Une Fondation privée genevoise a généreusement consigné sur le compte "Garantie Loyer" les sommes de CHF 7'050.00 (1996) et CHF 400.00 (2004), soit une caution de CHF 7'450.00. En cas de remboursement total ou partiel de la caution bancaire, SOS FEMMES s'est engagée à restituer le montant, intérêts compris.

Garantie loyer - "Les Fringantes"	7 868,26	7 832,69
-----------------------------------	----------	----------

7 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF **2024** **2023**
Charges à payer

Vêtements en consignation, rembours. s/ventes 4ème trimestre	365,50	312,00
Fiduciaires (comptabilité et révision)	19 775,50	14 911,00
Supervision équipe	1 440,00	975,00
Assurances sociales	4 297,35	32 945,85
Heures supplémentaires et vacances non prises	20 430,45	21 818,20
Autres charges à payer	9 674,42	8 985,01
	55 983,22	79 947,06

Produits reçus d'avance

Cotisations des membres	200,00	-
	200,00	0,00

Subvention reçue d'avance

Ville de Genève - Fonds d'apprentissage (allocation financière)	1 241,00	-
	1 241,00	0,00

	57 424,22	79 947,06
--	------------------	------------------

8 CAPITAL DES FONDS **2024** **2023**
FONDS ACTIONS SPECIALES (Fonds de solidarité)

Ces fonds reçus de tiers sont destinés aux femmes suivies par SOS Femmes.

Fonds actions spéciales au 1er janvier	22 463,15	8 965,78
<u>Recherche de fonds pour nos consultantes</u>		
Fondation privée genevoise	75 407,45	108 282,70
Fondation Victor et Hélène Barbour	10 066,95	8 831,00
Fonds Solidarité mère et enfant (SOFO)	-	900,00
Fonds de solidarité du Réseau Femmes	22 774,61	5 785,00
Bureau Central de l'Aide Sociale	-	2 300,00
<i>Total recherche de fonds</i>	<i>108 249,01</i>	<i>126 098,70</i>
Remboursements reçus sur montants prêtés	(8 675,95)	4 020,92
Transfert à Fonds d'urgence (consultantes)	656,25	16 069,33
<i>Total des produits affectés</i>	<i>100 229,31</i>	<i>146 188,95</i>
Soutiens financiers aux femmes	(103 204,66)	(132 691,58)
Fonds actions spéciales au 31 décembre	19 487,80	22 463,15

FONDS D'URGENCE consultantes (Fonds de solidarité)

Ce fonds a été créé en 2000 pour des dépannages d'urgence et des formations de base à des femmes en difficulté.

Fonds d'urgence (consultantes) au 1er janvier	76 965,22	100 496,50
Autres dons	2 632,85	2 212,50
Remboursement des dépannages par les femmes	1 266,20	821,20
<i>Total des produits affectés</i>	<i>3 899,05</i>	<i>3 033,70</i>
Dépannages d'urgence, formations de base destinés aux femmes	(9 453,64)	(10 495,55)
Transfert à Fonds Actions spéciales	(656,25)	(16 069,43)
Fonds d'urgence (consultantes) au 31 décembre	70 754,38	76 965,22

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024**
8 CAPITAL DES FONDS (suite) 2024 2023
FONDS D'URGENCES enfants (Fonds de solidarité)

Les fonds récoltés en 2010 par l'Association pour l'Aide à l'Enfance et à l'Adolescence lors du déjeuner Ladies'Lunch ont été affectés en faveur des enfants des femmes suivies par SOS Femmes.

Fonds d'urgence (enfants) au 1er janvier	19 317,00	18 442,00
Fonds de Solidarité du Réseau Femmes	295,00	-
Fondation Plein Vent	-	5 000,00
Dons	-	150,00
<i>Total des produits affectés</i>	<i>295,00</i>	<i>5 150,00</i>
Soutiens financiers aux enfants	(5 042,70)	(4 275,00)
Fonds d'urgence (enfants) au 31 décembre	14 569,30	19 317,00

FONDS RENE MOUTHON

Ce fonds provient de la succession de Monsieur René Mouthon. Il est destiné à soutenir la création d'un nouveau poste d'assistante sociale attaché spécifiquement à la problématique de la prostitution, et subsidiairement à des recherches de fonds privés pour la rénovation des locaux de la consultation sociale et de la boutique les Fringantes ainsi qu'au salaire d'une travailleuse sociale chargée particulièrement de l'insertion professionnelle des stagiaires.

Fonds René Mouthon au 1er janvier	-	113 197,24
Reclassement du Fonds (transfert dans les Capitaux propres)	-	(113 197,24)
Fonds René Mouthon au 31 décembre	-	-

FONDS EMILIE

Ce fonds est affecté aux charges de fonctionnement et aux investissements de l'Association SOS FEMMES pour l'atteinte de sa mission telle que décrite dans ses statuts.

Fonds Emilie au 1er janvier	-	196 095,44
Reclassement du Fonds (transfert dans les Capitaux propres)	-	(196 095,44)
Fonds Emilie au 31 décembre	-	-

9 CAPITAUX PROPRES 2024 2023

Réserve (résultats reportés)	267 682,52	-
Fonds René Mouthon (reclassement)	-	113 197,24
Fonds Emilie (reclassement)	-	196 095,44
Résultat cumulés sur la durée du contrat	-	-
Résultat de l'exercice	35 644,35	(41 610,16)
Total des Capitaux Propres au 31 décembre	303 326,87	267 682,52
Répartition du résultat de l'exercice	35 644,35	(41 610,16)
Part du résultat à conserver à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève 71,76% (72,66% en 2023)	25 578,39	(30 233,94)
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève 28,24% (27,34% en 2023)	10 065,96	(11 376,22)

Le résultat cumulé sur la durée du contrat de prestations, soit des exercices 2021 à 2024, étant déficitaire, il est pris en charge sur les fonds propres de l'Association.

Historique en vue de la répartition en fin de contrat de prestations (Etat de Genève) 2021-2024

	2021	2022	2023	2024	CUMUL				
Résultat avant répartition	24 931,83	(62 519,53)	(41 610,16)	35 644,35	(43 553,51)				
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève	25,23%	6 290,30	27,06%	(16 917,78)	27,34%	(11 376,22)	28,27%	10 076,65	(11 927,05)
Part du résultat à conserver à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève	74,77%	18 641,53	72,94%	(45 601,75)	72,66%	(30 233,94)	71,73%	25 567,70	(31 626,46)
					Ventilation Cumul				(43 553,51)
					Etat de Genève				-
					Association SOS Femmes				(43 553,51)

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024**

10 SUBVENTIONS	2024	2022
Subventions des collectivités publiques		
Subvention versée par l'Etat de Genève (contrat de prestations 4 ans)	351 450,00	351 450,00
Subvention versée par la Ville de Genève	203 000,00	190 000,00
Autres subventions versées par la Ville de Genève	8 259,00	2 000,00
Villes et Communes de :	2024	2023
Aire-la-Ville	300,00	300,00
Avully	200,00	-
Avusy	300,00	-
Bardonnex	1 000,00	1 000,00
Bellevue	2 000,00	-
Carouge	2 000,00	2 000,00
Cartigny	200,00	-
Céligny	-	300,00
Chêne-Bourg	2 500,00	3 000,00
Collonge-Bellerive	4 000,00	1 500,00
Confignon	1 000,00	1 000,00
Corsier	4 000,00	3 000,00
Genthod	-	1 000,00
Grand-Saconnex	-	500,00
Jussy	800,00	800,00
Meinier	-	200,00
Meyrin	8 000,00	8 000,00
Plan-les-Ouates	7 500,00	5 000,00
Pregny-Chambésy	-	1 500,00
Presinge	-	1 000,00
Puplinge	500,00	500,00
Russin	-	-
Satigny	500,00	1 000,00
Troinex	-	500,00
Vandoeuvres	500,00	500,00
Veyrier	500,00	500,00
Autres villes et communes	-	-
	35 800,00	33 100,00
	598 509,00	576 550,00

11 CHARGES DE PERSONNEL

Les salaires du personnel en travail social et administratif sont fixés à l'engagement sur une base inférieure à celle de l'échelle des traitements de l'Etat. Les salaires des auxiliaires sont établis selon le barème établi par l'association.

Salaires bruts

Personnel de direction	137 833,40	129 476,25
Personnel (responsables structures insertion et travailleuses sociales)	338 010,00	426 247,75
Personnel administratif	193 589,10	183 490,85
Auxiliaires de vente	29 348,50	38 466,60
	698 781,00	777 681,45

12 EXONERATIONS FISCALES CANTONALE ET FEDERALE

L'association SOS Femmes est au bénéfice des exonérations fiscales sur le plan cantonal et communal (renouvellement selon arrêté du Conseil d'Etat depuis 1975, reconduit pour une durée indéterminée.

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024**

13 AUTRES INFORMATIONS	2024	2023
Montant global des cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	-	-
Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de l'association, ainsi que des actifs sous réserve de propriété	-	-
Montant global des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan	-	-
Dettes envers les institutions de prévoyance	4 297,35	29 983,85
Montants, taux d'intérêts et échéances des emprunts obligataires émis par l'association	-	-
Toute participation essentielle à l'appréciation de l'état du patrimoine et des résultats de l'association	-	-
Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes, dans la mesure où il dépasse le montant global des réserves du même genre nouvellement créées, si le résultat économique est ainsi présenté d'une façon sensiblement plus favorable	-	-
Indication sur la réalisation d'une évaluation des risques <i>La mise à jour de notre évaluation des risques a été réalisée en 2024 et est en cours de validation.</i>		
Autres informations	Néant	Néant